

Objet **La lettre associative n°157**
 De Olivier Bourgeois <olivier.bourgeois@villedupre.fr>
 À Olivier Bourgeois <olivier.bourgeois@villedupre.fr>
 Date 2017-03-29 11:36

• image003.wmz (2 ko)



La lettre associative

N°157 – 29 mars 2017

EDITO/

« Ainsi tourne le monde : manège, que domine le temps et l'histoire. Pourtant, des rênes fragiles – celles de la liberté – demeurent entre nos mains ; guidant hors des pistes nos provisoires montures vers notre propre destin ».

Andrée Chédid dans
 « L'enfant multiple »

Martine Legrand
 1^{er} Adjointe au Maire, Culture, Patrimoine historique et Vie associative
 Vice-présidente à la Culture d'Est Ensemble

Les annonces associatives/

STAGES VACANCES PRINTEMPS/

L'association **Prélude** invite la professeur et chorégraphe Marine Darras pour un stage technique sur chaussons de pointes en danse classique pour des danseurs de niveau débutants ou intermédiaires. Le stage est ouvert aux adolescents et adultes à partir de 10 ans et se déroulera le samedi 15 avril de 14h à 16h au studio Aquarium (26 rue André-Joineau).

Tarif : 35€

Renseignements et inscriptions : 06 88 03 16 86 – cieprelude@gmail.com

Vents & Courbes propose un stage dessin et poterie ouvert aux 7-10 ans sur le thème du *Monde Imaginaire marin I*, les 3, 4 et 5 avril de 10h à 15h (prévoir panier repas).

Ce stage se déroulera dans l'atelier galerie de l'association (33 rue Danton).

Infos et inscription : 06 80 89 29 27 – www.ventsetcourbes.org

La compagnie du **Mystère Bouffe** propose aux adolescents entre 11 et 16 ans du Pré-Saint-Gervais (de préférence habitant le quartier 7 arpents/stalingrad) un stage de comédie musicale gratuit lors des vacances d'avril. Ce stage, du 3 au 7 avril de 14h30 à 17h30 permettra aux participants de découvrir tout le prisme des arts du spectacle en s'amusant. En fin de stage, une représentation, en costume aura lieu dans les locaux de la compagnie (23 rue André Joineau).

Inscriptions et renseignements : 01.48.40.27.71 / Gratuit dans la limite des places disponibles.

LES RENDEZ-VOUS DU P'TIT KAWA/

Le triporteur de l'association **Les Copains d'Abord !** est de retour et sillonne la ville pour favoriser le mélange social, culturel et intergénérationnel...Premier rendez-vous printanier autour du P'tit Kwa, de 8h30 à 10h, le mercredi 29 mars devant les écoles Jaurès/Brossolette.

Pour toute information complémentaire : contact.lescopainsdabord@gmail.com - <https://fr-fr.facebook.com/Les-Copains-dAbord-591258167715510/>

MOIS DE LA PHOTO/

A l'occasion du Mois de la Photo du Grand-Paris, les associations **Rézoest**, **Les anges du boulevard**, **Spazio Noto** et **Ateliers-Est** vous invitent à découvrir les différentes expositions et moments de rencontres proposés du 6 au 30 avril prochain.

Plus d'infos : www.ateliers-est.org

CINE PLEIN AIR/

Pour le samedi plein air prévu le samedi 1^{er} juillet au square Henri Sellier, **Les briques rouges du Pré**, **Les petits prodiges** et **4bis** vous invitent à participer au choix du film qui sera projeté.

Rendez-vous sur la page Facebook du Cinéma en plein air du Pré.

Contacts : lesbriquesrougesdupre@gmail.com

STAGES VENTS & COURBES/

L'association **Vents & Courbes** propose différents stages ouverts à tous qui se déroulent à l'atelier-poterie (33 rue Danton).

Stages Tournage avec Philippe Paumier du 14 au 16 avril (18h) et du 28 au 30 avril (18h). Autres dates en juin (2 et 6) et juillet (3 et 7).

Stage impression d'images sur terre crue, du 12 au 14 mai.

Stage impression/expression : images sur céramique avec Vincent Lévy du 12 au 14 mai (21h).

Stage recherche/compréhension d'email avec Catherine Lebaron du 25 au 28 juin (28h).

Contact et inscriptions : 06 80 89 39 27 – www.ventsetcourbes.org

Les informations du service vie associative/

ZOOM/Les archives administratives de l'association : suite et fin...

Suite et fin de notre dossier sur les archives associatives...

Pour les associations employeurs, les durées de conservation des principaux documents concernant les salariés sont :

• doubles des bulletins de salaire : 5 ans pour la législation sociale et 6 ans pour l'administration fiscale

- mentions obligatoires portées sur le registre du personnel : 5 ans à compter de la date à laquelle le salarié quitte l'entreprise ([Article R1221-26 du Code du travail](#))
- déclarations Urssaf : 3 ans après l'année d'établissement

• déclarations de retraite complémentaire : 10 ans

Cependant il est fortement conseillé d'archiver ces éléments de façon illimitée. Ainsi, vous pourrez répondre aux sollicitations d'anciens salariés qui pourraient avoir besoin de certificats, d'attestations ou de tout autre justificatif utile à la suite de leur carrière ou à la préparation de leur départ en retraite.

Pour les documents concernant l'occupation de locaux, le bail et les contrats d'assurance par l'association doivent être gardés tout au long de la vie de l'association. De même pour la convention de mise à disposition du local par son propriétaire, qui est assimilable à un bail. Les quittances de loyer, en tant que documents comptables, doivent être conservées dix ans.

Les contrats d'assurance doivent être conservés à minima 10 ans à compter de la fin du contrat et même au-delà dès lors qu'un sinistre est en cours de règlement.

Les contrats de bail et états des lieux doivent être conservés 5 ans au minimum après la fin du bail (il en est de même des contrats de mise à disposition).

Les quittances de loyer doivent être conservées 5 ans à compter de leur échéance ou dix ans s'ils constituent le justificatif comptable.

Animation

La réunion préparatoire au vide-grenier du samedi 20 mai, se tiendra le mardi 18 avril à partir de 18h30 à la Terrasse de la Maison des Associations.

Service civique

Dans le cadre de développement du service civique pour l'année 2017, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale met en place des séances d'accompagnement afin d'aider les structures à monter leur projet.

Ces sessions auront lieu à la DDCS – Immeuble l'Européen (Hall B – 5-7 promenades Jean-Rostand à Bobigny), de 14h à 16h30, aux dates suivantes : 6 et 19 avril, 4 et 18 mai, ainsi que le 1^{er} juin.

Inscriptions auprès de : 01 74 73 36 63 – sofia.souilah@seine-saint-denis.gouv.fr

Formations

La ligue de l'enseignement-FOL 93 propose un programme de formations gratuites en direction des acteurs du champ associatif. Du fonctionnement associatif aux demandes de subventions, en passant par la conception de projet et de budget, l'évaluation du projet, mais aussi la comptabilité de trésorerie, ces séances ont pour objectifs de vous accompagner dans la conduite, l'animation et la réalisation de votre projet associatif (connaissances, méthodologie, outillage...) et de créer des espaces d'échange de pratique et de partage d'expériences entre acteurs associatifs du département.

Programme complet et modalités d'inscription via www.fol93.org/tag/formation%20des%20acteurs%20associatifs/

Pour les associations de solidarité internationale, **Via le monde** propose plusieurs sessions de formation pour vous aider dans le montage de projet.

Informations et programme complet du premier semestre via www.vialemonde93.net/spip.php?article3534

Prochaine lettre associative le mercredi 12 avril 2017

Service Vie Associative

01 49 42 73 78

mag@villedupre.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir la lettre associative, veuillez nous le signaler par retour de mail.